

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

03/2024

**Objet : Demande de subvention DETR 2024 portant sur la création d'un nouvel espace  
cinéraire : columbariums**

**SEANCE VENDREDI 26 JANVIER 2024**

*L'an deux mille vingt quatre*

*Le 26 janvier à 19 heures*

*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de  
Madame Frédérique ANGELETTI, maire,*

*Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 19 janvier 2024 par courrier électronique*

**Étaient présents :**

*Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT,  
Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-  
Jacques SEUTIN*

**Absents excusés :**

*Gérard BLANC pouvoir à Serge NARDIN*

*Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT*

*Christelle THIEBAULT pouvoir à Frédérique ANGELETTI*

**Absents :** *Amandine HEBREARD*

*Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance*

Madame le Maire expose que le projet d'acquisition de nouveaux columbariums, dont le coût est estimé sur la base de devis à 14 209.00€ HT soit 17 050.80€ TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) correspondant à la catégorie investissements (achat de biens d'équipement) qui peut être subventionné jusqu'à 50% du coût du projet HT.

La commune souhaite créer un nouvel espace cinéraire avec la mise en place de nouveaux columbariums. En effet, l'espace actuel proposant des columbariums est pourvu de places.

C'est pourquoi la commune souhaite créer de nouveaux emplacements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de :

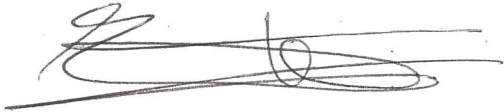
- **ADOPTER** ce projet pour un montant de 14 209.00€HT
- **ADOPTER** le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES	
Aménagement espace cinéraire composé de 12 cases, d'un banc et la pose	14 209.00	DETR (50%)	7 104.50
		Autofinancement	7 104.50
<b>TOTAL</b>	<b>14 209.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 209.00</b>

- **SOLLICITER** une subvention de 7 104.50€ auprès de l'Etat
- **CHARGER** Madame le Maire de toutes les formalités

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de Séance,



Madame le Maire,  
Frédérique ANGELETTI

